



ORDRE DU JOUR
COMITÉ SYNDICAL
MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DES COMITES SYNDICAUX DES 8 JUIN 2022 ET 6 JUILLET 2022.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (LISTE ANNEXEE AU PRESENT ORDRE DU JOUR).

1 - 3ème LIGNE DE MÉTRO –LIGNE AÉROPORT EXPRESS – CONNEXION LIGNE B

1.1 – MARCHES – CONVENTIONS

1.1.1- Connexion Ligne B - Autorisation de signer le marché n° CLB 2021 14861 M « Lot 1 - Génie civil des viaducs » avec XXXX.

1.1.2 - 3ème Ligne de Métro - Autorisation de signer le marché « M3 2022 15252 M – Secteur CENTRE - Contrôles Extérieurs Techniques/Laboratoire » avec XXX.

1.1.3.- 3ème ligne de Métro - Convention de coopération – TISSEO Ingénierie / Conservatoire d'espaces naturels Occitanie (CEN).

1.1.4- Connexion Ligne B - Convention de coopération – TISSEO Ingénierie / Conservatoires d'espace naturels Occitanie (CEN).

1.1.5 - 3ème Ligne de Métro - Convention n° M3 2022 15425 CN pour les études et travaux de maintien de l'intégrité des réseaux et ouvrages associés fibre IMS NETWORKS.

1.1.6 - 3ème Ligne de Métro - Convention n° M3 2022 15558 CN pour les études et travaux de maintien de l'intégrité des réseaux et ouvrages associés fibre SIPARTECH.

1.1.7 - 3ème Ligne de Métro - Convention n° CLB 2022 15627 CN pour les études et travaux de maintien de l'intégrité des réseaux et ouvrages associés fibre IMS NETWORKS.

1.2 - FONCIER

1.2.1 -- 3ème ligne de métro - Connexion Ligne B : répartition des budgets d'acquisitions foncière dans le secteur d'emprises mutualisées à Labège.

1.2.2 – 3ème ligne de métro : enquête parcellaire complémentaire – autorisation d'ouverture.

1.2.3 - 3ème ligne de métro : Complément à la délibération n° D.2022.04.13.1.2.8 en date du 13 avril 2022 approuvant la cession des parcelles cadastrées 829 AX 536 et 533 ainsi que d'un volume de tréfonds situé sous la parcelle cadastrée 829 AX 534 auprès de l'EPFL.

1.2.4 - 3ème ligne de métro : SURFACE – Dossier n° AAM13/00782 – LOT 31.

1.2.5 - 3ème ligne de métro : SURFACE – Dossier n° AAM13/00784 – LOTS 15 et 33.

1.2.6 -3ème ligne de métro : ACQUISITION DE SURFACE - BULLETIN INDEMNITAIRE - dossier n° AM001 / 00074 / 00002.

1.2.7 - 3ème ligne de métro : Indemnisation d'indemnités de licenciement et des honoraires d'expertise comptable associés dossier n° AM001 / 00074 / 00004 – SCM VIGNEMALE.

1.2.8 - 3ème ligne de métro : Indemnisation d'indemnités de licenciement et des préjudices résiduels associés au dossier n° AM001 / 00075 / 00001 – MES JARDINS PREFERES.

1.2.9 - 3ème ligne de métro – Ligne Aéroport Express : BULLETIN INDEMNITAIRE - Paiement loyer jusqu'à la signature de l'acte de vente définitif – AAM14/00014 - SCI PORTET et SAS CYGNE BLANC GROUP.

1.2.10 -3ème ligne de métro : OCCUPATION TEMPORAIRE – Convention Occupation Temporaire travaux dossier n° AAM13 / 00050 – SDC 78 CH DES 7 DENIERS.

1.2.11 - 3ème ligne de métro : OCCUPATION TEMPORAIRE CHANTIER – Convention d'occupation temporaire travaux - dossier n° AAM13 / 00767-807-808 – PERISUD.

1.2.12 - 3ème ligne de métro – Ligne Aéroport Express : Convention d'occupation temporaire emprises travaux – Autoroutes du Sud de la France (ASF)

1.2.13 - 3ème ligne de métro : SURFACE VOLUME OCCUPATION – PROTOCOLE D'ACCORD - Dossier n° AAM13/00009 - Copropriété CALIFORNIA.

1.2.14 - 3ème ligne de métro : ACQUISITION DE SURFACE ET DE VOLUME(S) EN TREFONDS - dossier n° AAM13 / 00050 – SDC 78 CH DES 7 DENIERS.

1.2.15 - 3ème ligne de métro : SURFACE VOLUME OCCUPATION – COT TRAVAUX – Dossier n° AAM13/00746 – COPROPRIETE 276 BIS AVENUE SAINT EXUPERY – TOULOUSE.

1.2.16 - 3ème ligne de métro – Ligne Aéroport Express : Convention amiable en vue des acquisitions foncières, occupations temporaires, restitutions de fonctionnalités et servitudes de passage – AIRBUS SAS et AIRBUS OPERATIONS.

1.2.17 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – Acquisition dossier n° AAM13 / 00314.

1.2.18 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – Acquisition dossier n° AAM13 / 00289.

1.2.19 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13/00367.

1.2.20 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS –indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13/00382.

1.2.21 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS –Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13/00401.

1.2.22 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS –Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13/00423.

1.2.23 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS –Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13/0444.

1.2.24 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS –Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13/00463.

1.2.25 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS –Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13/00465.

1.2.26 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS –Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13/00482.

1.2.27 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13/00554.

1.2.28 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13/00582.

1.2.29 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13/00600.

1.2.30 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13/00680.

1.2.31 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13/00682.

1.2.32 - 3ème ligne de métro : VOLUME(S) EN TREFONDS – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13/00723.

2 - PLANIFICATION ET ECO-MOBILITÉS

2.1.- Trophées Ecomobilité 2022 : convention de partenariat n° 2022-1063 avec TISSEO VOYAGEURS pour l’octroi d’une récompense – Autorisation de signer la convention.

2.2 - Plan de mobilité employeur : convention de partenariat n° 2022-1064 avec SNCF IMMOBILIER - Autorisation de signer la convention.

2.3 - ECO_MODE : avenant n° 1 au dispositif d’appel à projets Certificats d’Economie d’Energie – Mise en œuvre du programme entre l’Etat, l’ADEME, Toulouse Métropole, Tisséo Collectivités, Sopra-Steria, Airbus - autorisation de signer l’avenant.

2.4 - Partenariat : accompagnement technique de la formation Master 2 Urbanisme et Aménagement parcours Transmob - année universitaire 2022/2023 délivrée par le Département de Géographie de l’Université Toulouse II Jean-Jaurès : autorisation de signer la convention n° 2022-1065.

2.5 – Marché M2022-0046 - Gestion du service vélo de la Station V de Labège et développement d’activités associées - à conclure avec xxx - Autorisation de signer le marché.

3 – PILOTAGE ET ATTRACTIVITE DU RESEAU

3.1 - Présentation du rapport annuel d'activité 2021 portant sur la convention de délégation de service public de transport spécialisé pour les personnes à mobilité réduite.

3.2- Présentation du rapport annuel d'activité 2021 de Tisséo Voyageurs.

4 - PROJETS TERRITORIALISÉS

4.1 - TELEO – Avenant n°2 à la convention n°2019-001-CHU d'occupation du domaine public du CHU de Toulouse par les ouvrages du TELEO : autorisation de signer l'avenant.

5- GESTION DU PATRIMOINE

5.1 - M2022 0036 : Expertise et réparation de la caisse et des roulements d'une rame de métro VAL 208 AG de l'agglomération toulousaine à conclure avec l'entreprise xxx - Autorisation de signer le marché.

5.2 - SYSTEMES - M 2022-0139 pour la rénovation des terminaux de contrôle pour gestion d'obsolescence matérielle, intégration et maintenance des nouveaux média Open Paiement et Code Barre 2D à conclure avec l'entreprise Slows Sense - Autorisation de signer le marché.

5.3 - Matériel Roulant Bus : Cession de cinq bus articulés Citélis 18m au réseau urbain de Nîmes Métropole.

6 - RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

6.1 -Contribution à la commission Climat Air Energie pour la définition de la stratégie énergétique réseau bus : recrutement de vacataires.

6.2 - Modification du tableau des effectifs.

7 - AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

7.1 - Convention de servitude n° 2022-1066 entre Tisséo-Collectivités et ENEDIS sur la commune de Cugnaux - Approbation et autorisation de signer la convention.

7.2 - Convention de servitude n° 2022-1067 entre Tisséo-Collectivités et ENEDIS sur la commune de Balma - Approbation et autorisation de signer la convention.